

**Objet : cantine scolaire dans les collèges du Val d'Oise**

Monsieur le Président

Le 18 juin 2004, le groupe socialiste vous demandait la mise en place d'une aide à la demi-pension dans les collèges du Val d'Oise comme le font la grande majorité des Conseils généraux d'Ile-de-France : Val de Marne, Essonne, Seine-et-Marne, Hauts-de-Seine et récemment Seine-saint-Denis. Ainsi, dans ce dernier département, un budget de 2 millions d'euros a été prévu pour le premier trimestre scolaire 2005, ce qui a permis une baisse d'environ 17% du prix de la cantine.

Vous avez souhaité, qu'autour de la commission éducation, notre collectivité mène une réflexion d'ensemble sur la restauration scolaire. Les premières conclusions qui viennent de nous être livrées sont édifiantes : en terme de fréquentation, la très grande majorité des collèges de l'est du Val d'Oise et des rives de Seine n'atteignent pas 30%. Et pour prendre le seul exemple de Garges-lès-Gonesse, ses 4 collèges voient leur fréquentation culminer de 4 à 13% !

Depuis la rentrée, à chaque conseil d'administration nous sommes interpellés sur la situation dramatique des fonds sociaux et notamment le fond social « cantine ». L'Etat se désengage : dans la loi de finance 2006, il est inscrit une ligne budgétaire de 57.1 millions d'euros, en recul de 13.6% par rapport à 2004.

Le budget 2006 de notre collectivité, dont nous débattons aujourd'hui, n'a pas tenu compte de cette situation dramatique. La restauration scolaire est désormais une compétence à part entière du département. En ce sens, notre département, dont on vous rappelle qu'il est le plus jeune de France, doit s'engager au près des collégiens et de leurs familles pour qu'aucun élève ne soit exclu de la demi-pension pour des raisons financières.

Depuis 18 mois le problème est posé, il s'aggrave, nous vous demandons d'y apporter une réponse.